



Paris, le 17 mai 2017

**Régis METZGER**  
**Christian NAVARRO**  
**Francette POPINEAU**  
Co-Secrétaires généraux

A

**Monsieur Jean-Michel BLANQUER**  
Ministre de l'Éducation nationale  
110 rue de Grenelle  
75357 Paris 07 SP

Monsieur le Ministre,

Durant la campagne électorale, le nouveau président de la République a annoncé deux mesures urgentes à mettre en œuvre dès la rentrée pour l'école primaire : le dédoublement des classes de CP en REP+ par redéploiement des maîtres surnuméraires (dits « plus de maîtres que de classes ») et une carte blanche laissée aux maires concernant l'application de la réforme des rythmes scolaires.

Pour le SNUipp-FSU, il y a d'abord très clairement, dans l'annonce de ces mesures, un problème de méthode. Vous voulez décider dans l'urgence, alors qu'il est nécessaire de prendre la mesure de la situation, d'évaluer et de dialoguer avec les acteurs de l'école pour fixer un cadre et une méthode de travail concertés.

### **Réduire la taille des classes sans supprimer les « plus de maîtres que de classes »**

Avec près de 23 élèves en moyenne par classe, la France se situe bien au-dessus de la moyenne des pays de l'OCDE, soit près de 4 élèves de plus qu'en Finlande par exemple. Dans une note parue en mai 2016, *France Stratégie* mettait l'accent sur l'important sous-investissement budgétaire qui frappe le premier degré en France. Comme vous le savez, les 27 000 postes pour le premier degré du précédent quinquennat n'ont pas compensé les suppressions massives du gouvernement Fillon et ont été absorbés par la formation initiale et la hausse démographique entre 2012 et 2016. En conséquence, les effectifs dans les classes n'ont pas baissé, alors que c'est un levier essentiel pour la réussite des élèves en éducation prioritaire, comme sur tout le territoire.

Pour autant, compte tenu de votre choix d'intervenir prioritairement dans les réseaux REP+, il n'est pas acceptable d'opposer la réduction de la taille des classes de CP et de CE1 au maintien du dispositif « plus de maîtres que de classes ».

L'attribution d'un maître surnuméraire aux écoles de l'éducation prioritaire est plébiscitée par une grande majorité de nos collègues (86% d'enseignants satisfaits d'après l'enquête du SNUipp-FSU de juin 2016). Le dispositif permet de travailler plus collectivement et de faire évoluer les pratiques pédagogiques, il améliore le climat de classe et les apprentissages. Les enseignants de ces écoles ne comprennent pas que vous remettiez en cause un dispositif dans lequel ils se sont fortement engagés et qui montre ses premiers effets sur la réussite des élèves.

Plutôt que de supprimer le « plus de maîtres que de classes », le SNUipp-FSU propose de le renforcer et de l'étendre à toutes les écoles.

Juste amorcé en 2013, abondé suivant un plan pluri-annuel, ce dispositif en est à ses débuts, mais les premiers éléments d'évaluation montrent qu'il est prometteur. En éducation, il faut compter sur le temps long, il serait prématuré de condamner cette nouvelle dynamique de travail sans recul suffisant.

### **Réguler plutôt que déréguler**

La réforme des rythmes scolaires avait pour ambition de prendre en compte les rythmes de l'élève pour améliorer ses apprentissages. Aujourd'hui le constat est sévère. Les contraintes des collectivités locales et l'inégalité de leurs capacités financières en ont fait une réforme du péri-scolaire. La multitude des organisations choisies laisse peu de place à la prise en compte des réels besoins des élèves. Cette réforme ne répond pas davantage aux demandes des équipes enseignantes qui ont besoin de temps libéré pour travailler ensemble à la réussite de leurs élèves. De plus, sa mise en place a dégradé leurs conditions de travail.

Il est donc indispensable de remettre à plat cette réforme mais sans accentuer son caractère inégalitaire ce qui ne manquerait pas d'advenir si, comme vous le prévoyez, carte blanche était laissée aux collectivités. De notre point de vue, il faut au contraire un cadrage national fort, avec des possibilités de dérogation sous la responsabilité des services de l'État, comme cela était le cas avant 2008.

Monsieur le Ministre, le Président a souvent, au cours de sa campagne, dit vouloir « faire confiance aux enseignants ». En effet, on ne réforme pas l'école sans prendre d'abord l'avis de celles et ceux qui la font au quotidien. Nous vous demandons donc de renoncer à ces deux mesures et de mettre en place le nécessaire dialogue social autour de ces questions importantes pour la réussite de tous les élèves. Nous sommes disposés à vous rencontrer dans les meilleurs délais.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, nos salutations respectueuses.

Pour le Co-secrétariat,  
Francette POPINEAU

